

## RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ G20/012

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;  
Vu le décret no 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments  
Vu l'arrêté du 25 avril 2012 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances  
Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz  
Vu l'arrêté du 18 novembre 2013 portant reconnaissance de la norme NF P45-500 de janvier 2013

### A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Localisation du ou des bâtiments</li> </ul> Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> appartement <input checked="" type="checkbox"/> maison individuelle	Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : <b>4 rue du Barry</b> <b>65270 SAINT-PÉ-DE-BIGORRE</b>
Nature du <input checked="" type="checkbox"/> GN gaz distribué : <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> Air propané ou butané Distributeur de gaz : GrDF Installation alimentée en gaz : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Réf. Cadastre : <b>AB - 93</b> Date du Permis de construire : nc

### B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz :</li> </ul> Nom : <b>Madame et Monsieur Gilquin</b> Adresse : <b>4,Rue du Barry</b> <b>65270 SAINT-PÉ-DE-BIGORRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre :</li> </ul> Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Nom / Prénom Adresse :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Titulaire du contrat de fourniture de gaz :</li> </ul> Nom : <b>Madame et Monsieur Gilquin</b> Adresse : <b>4,Rue du Barry</b> <b>65270 SAINT-PÉ-DE-BIGORRE</b> Téléphone :	<input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input checked="" type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur <b>Numéro : 5279732</b>

**C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC**

- **Identité de l'opérateur de diagnostic**

Nom / Prénom : **LE TUTOUR Philippe**Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL AESTIMO et AQUITAINE EXPERTISE**Adresse : **8 rue des anciens combattants d'Afn  
65270 SAINT-PÉ-DE-BIGORRE**N° Siret : **84927315600018**Désignation de la compagnie d'assurance : **ALLIANZ IARD**N° de police : **53714223** date de validité: **30/06/2020**Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **QUALIXPERT, 17 rue  
BORREL 81100 CASTRES le 01/10/2017**N° de certification : **C0218**Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : **NF P45-500 Janvier 2013****D IDENTIFICATION DES APPAREILS**

Appareils raccordés et CENR(4)		Observations					
Genre (1)	Type (2)	Débit calorifique (L/min)		Taux de CO (ppm)			Anomalie
Marque	Puissance (kW)	Théorique	Mesuré	CENR ou A.R. sans D.E.M (3)	D.E.M à l'arrêt (3)	D.E.M en marche (3)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation						
<b>Appareil de cuisson</b>	<b>Raccordé</b>	<b>9,64</b>	<b>8,20</b>	<b>0,00</b>			
GODIN	5,00						
Grande Châtelaine	Cuisine						

Autres appareils		Observations				
Genre (1)	Type (2)	Anomalie				
Marque	Puissance (kW)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné				
Modèle	Localisation					
<b>Appareil de cuisson</b>	<b>Non raccordé</b>					
GODIN						
Petite châtelaine	Cuisine					
<b>Chauffage</b>	<b>Etanche</b>					
CHAPPEE	24,00					
Initia+HTE	Galerie					

**LEGENDE**

(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur, ....
(2)	Non raccordé - Raccordé - Etanche
(3)	A.R. : Appareil raccordé - D.E.M : Dispositif d'Extraction Mécanique
(4)	CENR : Chauffe Eau Non Raccordé

**E ANOMALIES IDENTIFIEES**

Point de contrôle N° (3)	A1 <sup>(4)</sup> , A2 <sup>(5)</sup> , DGI <sup>(6)</sup> ou 32c <sup>(7)</sup>	Libellé des anomalies	Localisation	Recommandations
20.1	<b>A1</b>	<b>Le local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation n'est pas pourvu de sortie d'air</b>	Cuisine	Rétablir une sortie d'air dans le conduit de cheminée

*Risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) causée par une mauvaise évacuation des produits de combustion*

LEGENDE	
(3)	Point de contrôle selon la norme utilisée
(4) A1	Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
(5) A2	L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
(6) DGI (Danger Grave et Immédiat)	L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.
(7) 32c	La chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

## F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS

Néant

## G CONSTATATIONS DIVERSES

- Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.
- Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
- Le conduit de raccordement n'est pas visitable

Le Séjour/Cuisine accueille trois appareils réalisant une combustion ( deux appareils gaz + poêle à granulés raccordé ) : il est impératif de faire réaliser une amenée d'air .

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type **A1** qui devront être réparées ultérieurement.
- L'installation comporte des anomalies de type **A2** qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type **DGI** qui devront être réparées avant remise en service.

**Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.**

- L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz

## H ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI

- Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
- Ou  Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par des informations suivantes :
  - Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
  - Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
- Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.

## I Actions de l'opérateur de diagnostic en cas d'anomalie 32c

- Transmission au Distributeur de gaz par \_\_\_\_\_ de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie

## J SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature / cachet de l'entreprise

Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz

Visite effectuée le : **06/02/2020**

Fait à **SAINT-PÉ-DE-BIGORRE** le **06/02/2020**

Date de fin de validité : **05/02/2023**

**S.A.R.L. AESTIMO et AQUITAINE EXPERTISE**

Siège social : 8, rue des Anciens Combattants  
65270 St-Pé-de-Bigorre

Tél. : 05 62 41 85 97 / Port. : 06 87 54 42 52

N° de Siret : 849 273 156 00018 - APE : 7120B  
N° TVA Intracommunautaire / FR20 849273156

Nom / Prénom du responsable : **LE TUTOUR Philippe**

Nom / Prénom de l'opérateur : **LE TUTOUR Philippe**

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.*